

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Toosla : Les actionnaires ont adopté toutes les résolutions à titre ordinaire et extraordinaire agréées par le conseil d'administration.

4 juillet 2022 – Toosla, acteur digital de la location de voiture de courte durée, annonce avoir tenue, le 30 juin 2022, son assemblée générale ordinaire et extraordinaire annuelle avec un quorum de 64,49 %. Les actionnaires de Toosla ont adopté, à une très large majorité, les résolutions à titre ordinaire et à titre extraordinaire agréées par le conseil d'administration.

Les actionnaires ont notamment approuvé :

- les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2021 ;
- l'affectation du résultat des comptes annuels de l'exercice 2021 ;
- l'autorisation donnée au conseil d'administration de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions ;
- le renouvellement d'autorisations financières accordées au conseil d'administration pour procéder à des augmentations de capital ;
- l'autorisation donnée au conseil d'administration d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société légalement éligible.

À propos de TOOSLA

Créé en 2016, Toosla a pour ambition de devenir un acteur majeur de la « révolution » de la mobilité en réenchantant en profondeur la location courte durée de véhicules. Son objectif : lever tous les « irritants » du secteur grâce à son modèle sans agence et son application. Il offre une expérience client entièrement digitale, aux procédures simplifiées et sécurisées. Sa promesse client se distingue par un modèle de voiture et d'options garantis, une disponibilité permanente (24h sur 24 et 7 jours sur 7) et une mise à disposition libre-service sans attente du véhicule.

Toosla propose une flotte de près de 400 véhicules sur 12 stations à Paris, à Neuilly-sur-Seine et – depuis mai 2021 – à Madrid. En 2021, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 4,1 millions d'euros.

Toosla est coté sur Euronext Growth® Paris (Code mnémorique : ALTOO – Code ISIN : FR00140062B9).

Retrouvez toute l'information financière de Toosla sur
www.toosla-bourse.com

Contacts

Toosla – Relations Investisseurs
Margaux Rouillard
toosla@actus.fr - 01 53 67 36 32

Toosla – Relations Presse
Déborah Schwartz
dschwartz@actus.fr - 01 53 67 36 35